

[Notre supplément mensuel]

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un témoignage

Déclaration faite récemment par M. W. Kunz, Consul de Suisse à Mulhouse, à l'occasion d'un déjeuner des membres du Haut-Rhin de la Chambre de commerce suisse en France.

Nous avons tous constaté, pendant les deux derniers conflits mondiaux, combien toutes les nations du monde sont dépendantes les unes des autres et combien leur niveau de vie baisse lorsque, même sans avoir une part active dans un conflit armé, elles se trouvent coupées des courants commerciaux internationaux et intercontinentaux. L'autarcie économique, même en période de paix, est un non-sens qui a pour conséquences immédiates et inéluctables une augmentation de la somme de travail à fournir par chacun en même temps qu'un abaissement corrélatif de son niveau de vie.

En d'autres termes, aujourd'hui moins que jamais, nous ne pouvons, les uns ni les autres, vivre en vase clos, mais devons tout mettre en œuvre pour développer les échanges dont l'action fertilisante s'étend à tous ceux qui y participent. Il fut un temps où chaque pays considérait que la solution idéale pour lui était de s'assurer une balance commerciale active avec l'étranger. La guerre nous a démontré ici encore que c'était une grave erreur que de vouloir uniquement exporter, sans contre-partie, car ce faisant on se vide de sa substance. En réalité, les marchandises se paient avec des marchandises et, pour prospérer, avancer dans la voie du progrès, dans la voie du bien-être, tant matériel que spirituel, dans la libération de la main-d'œuvre, il faut de la concurrence. Ainsi que l'a dit le grand économiste français Bastiat : « La concurrence, c'est la liberté. »

Malheureusement, trop d'entraves de toutes sortes s'opposent aujourd'hui encore aux échanges et au jeu salutaire de la concurrence. D'aucuns jouissent d'un petit monopole et grâce à lui vivent dans une douce quiétude ; ils veulent le conserver. D'autres craignent de faire l'effort nécessaire pour affronter la concurrence et résistent pour que soient maintenues les entraves aux échanges internationaux : le contingentement, les restrictions monétaires, la pénurie de crédit, etc.

En orientant, comme je le crois, son activité dans cette direction, la Chambre de commerce suisse en France poursuit un but aujourd'hui plus éminemment utile que jamais. En groupant ses adhérents qui ont un intérêt identique au développement des échanges franco-suisse et qui doivent y trouver la juste récompense de leur génie commercial ou industriel, en parlant en leur nom, sa voix devient singulièrement plus forte que celle de l'individu isolé. Son expérience, ses relations, ses contacts avec les administrations compétentes, lui permettent aussi de défendre les justes causes de ses adhérents souvent mieux que les intéressés ne pourraient le faire eux-mêmes. Ses publications, ses informations renseignent les adhérents au fur et à mesure, dans le domaine mouvant de l'économie franco-suisse.

Voilà les raisons qui me font souhaiter ardemment que votre Compagnie, Monsieur le Directeur général, prenne une ampleur de plus en plus grande, afin que, dans l'intérêt commun, elle puisse parler et se faire écouter avec une autorité de plus en plus forte. Il n'échappe, en effet, à personne qu'aujourd'hui comme hier la sympathie va aux forts.

Il est inutile de souligner que cette activité doit trouver un terrain exceptionnellement fertile dans ce département du Haut-Rhin limitrophe de la Suisse. De par leur similitude de caractère, de traditions, les commerçants et industriels de cette région sont tout naturellement désignés pour prendre une part prépondérante dans les courants commerciaux entre la Suisse et la France et à en tirer les profits normaux. Chacun sait ici que le client suisse est difficile, voire pointilleux, mais chacun sait aussi qu'il ne sait pas seulement exiger, mais aussi et surtout tenir.

Aussi, si la réunion d'aujourd'hui pouvait fortifier encore la Chambre de commerce suisse en France, pendant de la Chambre de commerce française pour la Suisse à Genève, et si, par là, elle était de nature à stimuler le mouvement de personnes, de capitaux et de biens entre les deux pays, à débayer les entraves et à forcer au besoin les obstacles, j'en serais particulièrement heureux.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Mesures contre la hausse des prix. — Les gelées exceptionnelles du mois de février ont eu une double conséquence : elles ont causé des dégâts très importants aux cultures et provoqué une hausse des prix des produits alimentaires. C'est cette dernière conséquence qui a surtout retenu l'attention des pouvoirs publics, car la hausse des prix risquait de mettre en péril l'équilibre économique et financier du pays. En effet, l'indice des prix de gros s'est établi en février à 142,9 contre 138,9 en janvier. Quant à l'indice des prix à la consommation familiale, dit des 213 articles, il est passé à 147,9 contre 146,8. Cet indice s'est donc approché dangereusement de la cote d'alarme, qui est 149, à partir de laquelle s'appliquerait l'échelle mobile des salaires. Encore l'indice ne couvre-t-il pas légumes et fruits frais, sans quoi la hausse aurait été beaucoup plus brutale.

Aussi le gouvernement a pris certaines mesures pour porter remède à cette situation. Il a mis notamment en route l'importation de denrées alimentaires, en particulier de légumes frais. En même temps, en attendant la reprise de la production française, la suspension de droits de douane sur ces importations a été décidée. En outre, l'exonération temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée en faveur de certains produits d'épicerie se traduit au stade du détail par des baisses de prix de 9,5 % sur l'huile, les pâtes alimentaires, les confitures et le chocolat et de 8 % sur le sucre. D'autre part, les organismes stockeurs mettent régulièrement sur le marché des beurres importés. Toutes ces mesures sont destinées à tenir les prix et à barrer la route aux causes psychologiques de hausse, jusqu'à ce que les marchés soient approvisionnés normalement.

SITUATION AGRICOLE

Dégâts du froid. — Devant l'importance exceptionnelle des dégâts causés aux cultures par les gelées, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures d'urgence. En ce qui concerne les céréales, on estime que 1 à 2 millions d'hectares ensemencés ont été détruits sur un total de 4 millions et demi. Pour favoriser les réensemencements, on a mis en route l'importation des semences des blés de printemps. Les agriculteurs sinistrés pourront obtenir des prêts spéciaux auprès des caisses de crédit agricole. Les crédits affectés à la distribution du carburant agricole détaxé ont été augmentés. On espère que ces mesures et quelques autres permettront à l'agriculture de reconstituer le plus rapidement possible son potentiel de production. Il n'en reste pas moins que l'hiver aura été désastreux pour les agriculteurs français qui ont subi des pertes chiffrées à près de 200 milliards.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Nouveau record. — L'indice d'ensemble de la production industrielle, sans bâtiment, s'est établi à 186 en janvier, ce qui constitue un nouveau record. En décembre et en novembre derniers, l'indice avait été respectivement de 181 et 185 (base 100 en 1938).

U. E. P.

Fléchissement du déficit. — Le déficit français à l'Union européenne de paiements a fléchi en février à 8,7 millions de dollars, après avoir atteint en janvier, sous l'influence des mouvements spéculatifs, le montant considérable de 55,5 millions. Ce recul constitue un indice relativement encourageant en ce qui concerne la situation monétaire extérieure de la France.

COMMERCE EXTÉRIEUR

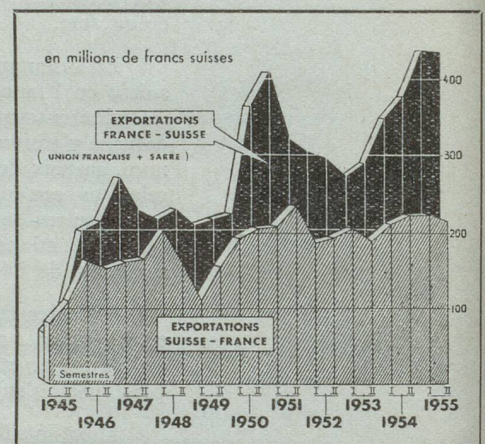
Résultats en janvier. — En raison de l'entrée en appli-

cation, à partir du 1^{er} janvier, d'une nouvelle nomenclature douanière, à la suite de quoi le mois « douanier » de décembre comprenait en réalité 41 jours à l'importation et 36 jours à l'exportation, les résultats du commerce extérieur français en janvier ne sont pas comparables à ceux du mois précédent. On se bornera donc à constater que, de décembre à janvier, les importations françaises se sont vues ramenées de 176,8 à 124,9 milliards et les exportations de 201,7 à 113,3 milliards. La balance commerciale s'est traduite pour le mois de janvier par un solde débiteur de 11,6 milliards, au lieu d'un excédent de 24,9 milliards en décembre.

POLITIQUE SOCIALE

Mise en route du programme gouvernemental. — Le gouvernement a entrepris la réalisation de son programme social. Il a obtenu le vote, par l'Assemblée Nationale, du projet de loi concernant l'extension des deux à trois semaines de la durée de congés payés. Il se prépare, d'autre part, de réduire d'un tiers les abattements de zone applicables au salaire minimum interprofessionnel garanti (S. M. I. G.). Les indemnités de résidence des fonctionnaires seront relevées dans une proportion analogue. Ces mesures qui seront prises par décret, entreront en vigueur le 1^{er} avril. En ce qui concerne la création d'un Fonds National Vieillesse, les études techniques se poursuivent encore, notamment concernant son financement. Pour se procurer les 120 à 150 milliards nécessaires, on envisage la création de taxes nouvelles et l'augmentation de certains impôts existants, ce qui provoque des protestations véhémentes.

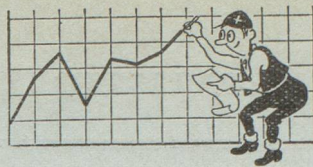
GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	15 mars 3.250	9 fév. 2.970	11 mars 2.640
Cours fr. s. marché parallèle . .	15 mars 95,75	9 fév. 92,25	11 mars 87,25
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	9 mars 341	3 fév. 345	11 mars 363
Ind. prod. ind. (1938 = 100) . .	janvier 186	décembre 181	janvier 166
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	décembre 208	novembre 206	décembre 189
Ind. prix de gros (1949 = 100) . .	février 142,9	janvier 138,9	février 135,0
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	février 147,9	janvier 146,8	février 145,0
Transports commerc. (mio. t.) . .	décembre 17,3	novembre 17,4	décembre 17,3
Voyageurs (millions)	décembre 45,0	novembre 44,3	décembre 44,9
Ind. vol. import. (1938 = 100) . .	décembre 160	novembre 141	décembre 136
Ind. vol. export. (1938 = 100) . .	décembre 152	novembre 227	décembre 241
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$)	février -8,7	janvier -55,5	février +17,3

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Évolution en février. — De janvier à février 1956 les importations ont passé de 535,6 à 503,2 millions de francs suisses; elles n'atteignaient en février 1955 que 482,8 millions.

Les exportations ont, par contre, sensiblement augmenté: elles s'élèvent à 463,7 millions en février contre 427,2 millions en janvier dernier et 429,8 millions en février 1955.

Le mouvement du commerce extérieur par jour s'établit ainsi à 20,1 millions à l'entrée et à 18,5 millions à la sortie.

La balance commerciale fait apparaître en février un solde déficitaire de 39,6 millions, alors que son passif dépassait 100 millions en janvier dernier et 50 millions en février 1955.

FINANCES

Résultats de l'exercice 1955 pour la Confédération.

— Alors que le budget prévoyait un boni de 22 millions, ce dernier est presque décuplé, puisqu'il s'élève à 215 millions.

Les recettes s'élèvent à 2.245 millions, chiffre record, et sont supérieures de 339 millions aux prévisions; les impôts et les taxes leur ont apporté 235 millions. Mais les dépenses, y compris les crédits votés en cours d'exercice, restent de 33 millions inférieures au budget.

Ces résultats, particulièrement favorables, permettent de réduire le découvert du bilan de 7.795 millions à 7.580 millions.

Ces résultats, particulièrement favorables, permettent de réduire le découvert du bilan de 7.795 millions à 7.580 millions.

EMPRUNTS

Forte participation étrangère.

— Les emprunts émis en souscription publique en 1955 atteignent 919 millions; la

part des emprunts étrangers s'élève à 427 millions.

Le ministre belge des finances vient de présenter au conseil des ministres un projet de loi l'autorisant à accorder la garantie de l'État à un emprunt de 60 millions de francs suisses à émettre en Suisse pour le Congo belge. Cet emprunt sera d'une durée de vingt ans; il sera émis au pair et portera intérêt à 4%. Son amortissement commencera à partir de la neuvième année et comprendra 12 tranches de 5 millions de francs suisses chacune.

Comptes de l'année 1955.

— Les recettes se sont élevées en 1955 à 752 millions et font apparaître un bénéfice d'exploitation de 78,6 millions. Le compte de pertes et profits laisse un excédent de produits de 75,7 millions contre 62,6 millions en 1954.

Répartition des encaissements.

— Il est probable que le montant total des primes versées en 1956 aux diverses institutions d'assurance atteindra 3 milliards de francs. Les dernières statistiques établissent en 1953 un total de 2.731 millions. L'A. V. S. absorbait 730 millions; l'assurance accidents privée et responsabilité a encaissé pour sa part 262 millions et l'assurance maladie 289,6 millions. Les primes payées aux caisses de pension de la Confédération et des C. F. F. se sont élevées à 146,5 millions; celles qui furent versées aux autres caisses cantonales, communales et privées se chiffraient par 280 millions. Enfin, parmi les assurances obligatoires, l'assurance accidents a coûté au peuple suisse 190 millions, l'assurance incendie 50 millions et l'assurance chômage 34 millions.

Élévation en février.

— L'indice des prix à la consommation s'est inscrit à 173 à la fin du mois de février 1956. Il s'est élevé très faiblement par rapport à la fin du mois précédent. L'indice des prix de gros s'est de même légèrement élevé en février et s'établit à 216,8.

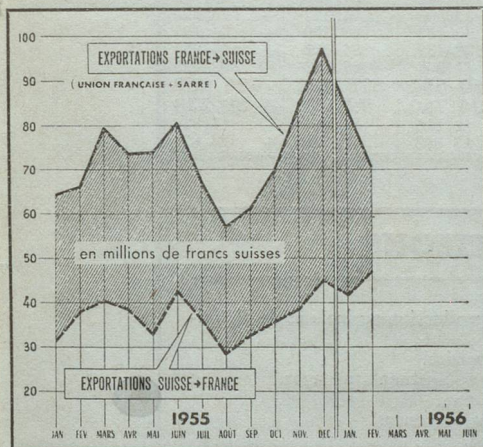
Niveau très élevé.

— La main-d'œuvre reste rare, phénomène qui entraîne la prolongation des horaires de travail. Les heures supplémentaires ont augmenté de 18% au regard du dernier trimestre de 1954 et de 22,5% durant l'année 1955 entière. En même temps, le recensement de septembre 1955 montre que le personnel occupé dans les fabriques (588.000 ouvriers) a encore augmenté de 23.700 personnes en une année. L'expansion de la production se reflète aussi dans les données disponibles au sujet de l'activité industrielle. A la fin de l'année, l'indice des ouvriers occupés dans l'industrie (1949 = 100) s'établissait à 119,8 contre 118 à fin septembre et 113,8 à fin décembre 1954; le coefficient d'activité (satisfaisant = 100), qui traduit le jugement porté sur la situation par les chefs d'entreprises, s'inscrivait à 135, contre 132 à fin septembre 1955 et à fin décembre 1954.

Situation en février.

— A la fin de février, le nombre des titulaires d'un compte de chèques postaux s'élevait à 258.526, chiffre de 3% supérieur à celui de février de l'année dernière. Pour sa part, le mouvement de fonds a aussi augmenté considérablement par rapport au même mois de 1955, atteignant plus de 11 milliards avec une progression de 12% en chiffre rond.

MERCE FRANCO-SUISSE



COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	6 mars 31,25	9 fév. 30,50	8 mars 28,75
Cours billet 100 fr. fr.	6 mars 1,07 1/4	9 fév. 1,08 1/2	8 mars 1,14 1/4
Ind. gén. actions.	février 436	janvier 441	février 426
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant).	4 ^e trim. 135	3 ^e trim. 132	4 ^e trim. 132
Ind. prix de gros (1939 = 100)	février 216,8	janvier 214,9	février 214,8
Ind. prix à la consommation (1939 = 100)	février 173	janvier 172,6	février 171,8
Ind. salaires ind. et bâtiment (1952 = 100)	4 ^e trim. 102,5	3 ^e trim. 102,5	4 ^e trim. 101,3
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	janvier 1,7	décembre 1,9	janvier 1,6
Voyageurs (millions)	janvier 18,3	décembre 17,5	janvier 18,1
Ind. import. (1938 = 100)	février 158	janvier 170	février 153
Ind. export. (1938 = 100)	février 165	janvier 155	février 152
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	février -3,4	janvier -7,4	février -2,8

CHÈQUES POSTAUX

STATISTIQUES FRANCO-SUISES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	FRANCE + SARRE (en millions de francs français)			SUISSE (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Juillet 1955	93.816	95.413	+ 1.597	530.392	489.400	- 40.992
Août 1955	100.948	87.851	- 13.097	506.708	397.893	- 108.815
Septembre 1955	94.654	81.908	- 12.746	520.327	486.287	- 34.040
Octobre 1955	93.807	94.288	+ 481	549.930	517.713	- 32.217
Novembre 1955	105.915	96.115	- 9.800	573.802	533.145	- 40.657
Décembre 1955	135.029	140.954	- 5.925	632.100	550.100	- 82.000
Total 1955	1.247.716	1.161.180	- 86.536	6.401.186	5.622.204	- 778.982
Moy. mens. 1955	103.976	96.765	- 7.211	533.432	468.517	- 64.915
Janvier 1956	94.556	82.868	- 11.688	535.637	427.185	- 108.452
Février 1956	81.679	112.356	- 30.677	503.223	463.676	- 39.547

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)			OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française
Juillet 1955	31.405	66.097	+ 34.692	4.621	1.338	- 3.283	36.026	67.435	+ 31.409
Août 1955	24.917	56.469	+ 31.552	3.474	1.030	- 2.444	28.391	57.499	+ 29.108
Septembre 1955	28.320	59.738	+ 31.738	4.183	1.589	- 2.595	32.503	61.327	+ 28.823
Octobre 1955	31.738	67.993	+ 36.255	3.824	1.766	- 2.058	35.562	69.759	+ 34.197
Novembre 1955	34.630	80.945	+ 46.314	3.801	3.421	- 381	38.432	84.366	+ 45.934
Décembre 1955	39.885	93.627	+ 53.742	5.088	3.441	- 1.647	44.973	97.068	+ 52.095
Total 1955	390.227	845.790	+ 455.563	50.654	29.940	- 20.714	440.881	875.731	+ 434.850
Moy. mens. 1955	32.519	70.482	+ 37.963	4.221	2.495	- 1.726	36.740	72.978	+ 36.238
Janvier 1956	39.047	81.672	+ 42.625	3.090	2.299	- 791	42.136	83.971	+ 41.835
Février 1956	43.175	68.899	+ 25.725	3.789	1.938	- 1.850	46.963	70.838	+ 23.875

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Toulouse	22 au 27 mars 1956	Salon international de la production agricole et de l'équipement rural.
Paris	22 au 29 mars 1956	Salon de l'équipement scolaire.
Marseille	29 mars au 9 avril 1956	Salon du confort et de l'équipement ménager.
Lyon	7 au 16 avril 1956	Foire internationale de Lyon.
Paris	13 au 29 avril 1956	Salon des sports, camping, vacances.
Bâle	14 au 24 avril 1956	Foire suisse d'échantillons.
Lille	14 au 29 avril 1956	Foire internationale de Lille.
Paris	5 au 21 mai 1956	Foire internationale de Paris.
Bordeaux	10 au 25 juin 1956	Foire internationale de Bordeaux.
Paris	22 au 30 juin 1956	Salon international des techniques papetières et graphiques.
Genève	25 août au 17 septembre 1956	Exposition montres et bijoux.
Strasbourg	1 ^{er} au 16 septembre 1956	Foire internationale de Strasbourg.
Besançon	6 au 16 septembre 1956	Salon international de l'horlogerie et des industries comtoises.
Paris	9 au 14 septembre 1956	Semaine du cuir.
Marseille	15 septembre au 1 ^{er} octobre 1956	Foire internationale de Marseille.
Lausanne	8 au 23 septembre 1956	Comptoir suisse.
Paris	15 au 24 septembre 1956	Salon commercial et professionnel des ateliers d'art.
Paris	27 septembre au 15 octobre 1956	Exposition d'automne.
Metz	29 septembre au 15 octobre 1956	Foire internationale de Metz.
Paris	28 septembre au 14 octobre 1956	Salon nautique international.
Paris	4 au 14 octobre 1956	Salon international de l'automobile, du cycle, des motos et des sports.
Paris	5 au 15 septembre 1956	Salon national de la radio, de la télévision et de l'électronique.
Paris	11 au 21 octobre 1956	Salon international de l'équipement de bureau.
Toulouse	12 au 28 octobre 1956	Quinzaine des arts ménagers.